Bilan de la gestion différenciée des espaces verts du SMICTOM d'Alsace Centrale

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Smictom d'Alsace Centrale
2, Rue des Vosges
Parc d'Activité Giesen
http://www.smictom-alsacecentrale.fr/

BOËDEC
Pierre
Grand Est
pierre-robert.boedec@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , COLLECTIVITES LOCALES, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, DECHETS VERTS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le SMICTOM d'Alsace Centrale a pour objectif de maîtriser sa production de déchets végétaux, mais aussi mettre en œuvre de manière pratique ses préconisations au grand public et aux autres collectivités du territoire.

De plus, la Collectivité souhaite intégrer la préservation de la biodiversité dans la gestion de ses espaces verts.

Le syndicat possède des sites très variés, entre zones publics et zones naturelles - 8 déchèteries, un centre de stockage des déchets non dangereux, une décharge, un site principal comportant un centre de tri, une usine de compostage urbain, un garage et un centre administratif.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Réduire la production de déchets végétaux
- Supprimer l'utilisation de pesticides
- Sensibiliser le grand public et les Collectivités
- Lutter contre les espèces invasives non autochtones
- Favoriser la biodiversité
- Stabiliser ses coûts d'entretien

Résultats quantitatifs:

- Quantité de déchets végétaux déposée en déchèterie : 0
- Quantité de pesticides utilisée : 0
- Evolution du coût d'entretien des espaces verts : -5% entre 2007 et 2014
- Nombre de supports pédagogiques « Changeons de regard : la biodiversité dans votre jardin et vos espaces verts » installée : 10 (sur 9 sites accessibles au public)

Résultats qualitatifs :

- Périodicité des entretiens ajustée en fonction des conditions météo et de la pousse des végétaux
- Identification des espèces invasives non autochtones : diagnostic, bâchage de la renouée du Japon identifiée, arrachage systématique des autres espèces identifiées
- Favorisation de la biodiversité : prairie fleurie, jardin pédagogique, refuge à hérissons, hôtel à insectes…

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Avant 2008 : entretien classique géré en interne (tontes régulières avec ramassage des déchets végétaux, désherbages chimiques…)
- De 2008 à 2011 : marché avec entretien naturel (mulching, désherbages manuels, pas de produit chimique)
- Depuis 2012 : nouveaux marchés avec plantes locales et adaptées à l'entretien prévu (endroit fleuri, prairie de fauche, zone naturelle), entretien naturel, lutte contre les espèces invasives, réutilisation des résidus de fauche, compostage, remplacement de la taille « esthétique » par une taille « sanitaire », hôtel à insectes, refuge pour hérisson…)

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

- Préparation, présentation, validation et suivi du projet : responsable hygiène sécurité maintenance du SMICTOM
- Conception et entretien : prestataires

Moyens financiers :

- Entretien avant 2008 : 15 000 € /an (moyens humains internes, machinerie, frais de déplacement sur les sites, coûts des traitements)
- Conception de la nouvelle gestion : 1500€ (ARIENA et prestataire d'assistance conseil)
- Entretien à partir de 2008 : 16 000 € en 2010, 14 300 € en 2014

Moyens techniques :

- Moyens matériels en interne : aucun
- Moyens matériels de l'entreprise d'entretien : tondeuse, débroussailleuse à fil

Partenaires moblisés :

- ARIENA
- SAVA (Section d'Aménagement Végétal d'Alsace)
- Eric CHARTON

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action est reproductible, sous réserve d'un portage politique fort.

Difficultés rencontrées :

Elle réside dans l'application de l'action sur la totalité des 11 sites de la Collectivité.

Recommandations éventuelles:

Il est important de travailler en amont sur le cahier des charges pour une rédaction adéquate répondant aux besoins réels d'exploitation du site : allers-retours entre entreprises, conseillers et responsable gestion des espaces verts.

Le dispositif peut être complété par la mise en place d'un refuge LPO et d'un rucher.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2015**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.